

DICTIONNAIRE DE
DROIT
PUBLIC
INTERNE

Unique en son genre, ce dictionnaire offre, au travers de plus de 650 définitions de noms communs comme de noms propres ayant marqué et marquant encore notre Droit, une vision originale du droit public interne français dans ses différentes dimensions : le droit constitutionnel et ses institutions politiques, le droit parlementaire, les droits administratifs des biens, des actes, de la police, des fonctions publiques et surtout des services publics, les contentieux publics, les droits financiers et fiscaux, l'histoire des idées politiques ou encore le(s) droit(s) européen(s), etc.

« *Le professeur est fait pour l'étudiant et non l'étudiant pour le professeur* » disait Édouard LABOULAYE (1811-1883). Le professeur Mathieu TOUZEIL-DIVINA en a fait sa maxime, avec la volonté de rendre son *Dictionnaire de droit public interne* accessible à tous les étudiants, en l'illustrant de nombreux exemples concrets et même de quelques traits d'humour à visée mnémotechnique.

Ce dictionnaire – qui a reçu pour quelques-unes de ces entrées l'aide précieuse de dix juristes d'exception – est l'outil indispensable pour tout juriste en droit public qui souhaite appréhender et assimiler le droit public interne français, enrichir sa culture juridique et structurer sa pensée. Il est ainsi marqué, selon les termes du Président STIRN, des sceaux de l'Unité, de la solidité et de l'originalité : « *Le dictionnaire du droit public interne permet à ses lecteurs de se retrouver plus facilement dans le labyrinthe du Droit parce qu'il aide à saisir le sens des mots et permet de mieux les comprendre en les situant dans un contexte large. Il le fait en alliant précision et humour, culture et anecdote, technique et gaieté. Son propos est aussi alerte que sa science est complète* ».

32 EUROS
VB 390701
ISBN : 9782711026784
WWW.LEXISNEXIS.FR



Mathieu Touzeil-Divina

DICTIONNAIRE DE
DROIT PUBLIC INTERNE

LexisNexis®

Mathieu Touzeil-Divina
- Préface de Bernard Stirn -

DICTIONNAIRE DE
DROIT
PUBLIC
INTERNE

LexisNexis®

L'AUTEUR

Mathieu TOUZEIL-DIVINA
est professeur à l'Université
Toulouse 1 Capitole
(Institut Maurice HAURIU)
où il enseigne le droit public
(interne). Directeur du LABORATOIRE
MÉDITERRANÉEN DE DROIT PUBLIC,
il est par ailleurs Président
du COLLECTIF L'UNITÉ DU DROIT.